

Paysage, phytosociologie et dynamique forestière à Angers

Lauréat des Grandes villes (plus de 100.000 habs.) - Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville d'Angers

Services de la collectivité associés : Direction Parcs, Jardins et Paysages, Direction Education Enfance

Budget : Total de 575.635,90 € TTC sur deux années budgétaires (2019 et 2020) dont :

- Animations et temps fort du 07/12 : 8.000,00 € TTC

- Marché de maîtrise d'œuvre : 22.500,00 € TTC

Partenaires techniques : Maîtrise d'œuvre paysage et phytosociologue missionnée, entreprise privée pour plantation, pépinière pour fourniture des végétaux

Date de début : Etude de faisabilité avril 2019

Date de fin : Plantations de regarnissage terminées en décembre 2021



Objectifs :

La ville d'Angers a fait le choix de développer et de faire évoluer ses espaces de nature ainsi que leurs modes de gestion afin d'augmenter la résilience de son territoire aux effets du changement climatique et à

la perte de biodiversité.

Une des actions fortes développées est d'implanter sur son territoire plusieurs forêts urbaines riches en biodiversité, adaptées aux sols et conditions climatiques locales. Ces forêts, véritables « coupures vertes » seront des forêts à vivre. Ces espaces sont créés en périphérie d'espaces urbains de la Ville d'Angers ou en confortement de boisements existants au cœur de la ville tout en alliant espaces agricoles et franges urbaines.

Les objectifs de ces plantations sont de contribuer : à la création de paysages en développant des espaces forestiers et boisés pour demain, au confortement de la biodiversité ordinaire (trame verte - corridors écologiques, pas japonais, diversité des essences), à la mise en valeur de filières d'essences locales, à la captation du CO₂, à la réduction des îlots de chaleur urbains, à l'amélioration du cadre de vie des citoyens ainsi qu'à la limitation de l'étalement urbain.

Le site du Grésillé d'une superficie de plus de 3 ha est le 1er site d'accueil d'un vaste programme de déploiement de forêts urbaines. La palette végétale arborée et arbustive a été réalisée avec la mise en œuvre de jeunes plants d'essences végétales locales adaptés au site et au sol en place.

Mesures mises en œuvre :

=> Le concept ; Cette forêt urbaine n'a pas été conçue comme une forêt de rendement dans la technique de composition et de plantations - la forêt est parcourue de cheminements judicieusement choisis permettant la promenade, le lien entre le haut et le bas du site, et privilégiant de préférence des cheminements et sentes.

Une transition entre la forêt et des parcelles de jardins partagés a été aménagée notamment au travers de la création de lisières incluant des arbres et arbustes comestibles. Les lisières sont judicieusement travaillées le long des cheminements ainsi qu'en périphérie de parcelles afin de pouvoir accueillir et développer la biodiversité ordinaire. Les essences d'arbres et arbustes proposées sont d'origine locale et adaptées au site.

=> La composition et conception de la forêt urbaine ; un entretien minimum est ciblé, quasi inexistant les 15 premières années grâce à des plantations denses d'essences adaptées au site (exposition, sol, cortège végétal du boisement riverain et climat local) en tenant compte de la phytosociologie, des habitats et de la valeur biologique ; la dynamique des groupements de végétaux (proportion de chaque espèce déterminée par une étude précise), et la densité de plantation permettent de limiter l'entretien (pas d'entretien mécanique entre les plants, concurrence végétale seule évitant les pousses de ronciers).

=> Des études préalables avec ; Relevés phytosociologiques de l'existant, détermination des habitats et de la valeur biologique des boisements, chemins et haies, adjacents au site, de la prairie accueillant la forêt, cartographie des habitats et de leur valeur biologique ; Analyse pédologique des sols s'appuyant sur la réalisation de profils de sols ; Analyse paysagère générale du site et détermination des cônes de vue à préserver.

=> Des animations pédagogiques ont été réalisées auprès de classes de primaires du quartier autour de l'arbre en ville et de la forêt, dès la 1ère année de plantation ainsi que des plantations avec les habitants et riverains au moment du temps fort inaugural.

=> Concertations avec les habitants et les partenaires ; le travail de concertation a permis d'imaginer une végétation par strates, adaptée au dénivelé du site, avec une forêt haute, une forêt basse, des landes et une allée fruitière. La vue sur la ville et la Maine depuis le belvédère sera préservée une fois la taille adulte de la forêt atteinte.

Résultats / impact pour la biodiversité :

La prairie agricole initiale était caractéristique d'une pelouse schisteuse pauvre en espèces floristiques. Le site était mis à disposition d'un agriculteur pendant de nombreuses années puis en gestion en régie sans pesticide, et avec une simple fauche annuelle ayant permis de développer l'entomofaune et de préserver le sol en place. L'ensemble du sol a été conservé et non amendé dans ce projet, simple fauche avant plantation.

Les plantations ont consisté en la mise en œuvre d'un groupement de végétaux dont l'autoécologie est

adaptée aux situations thermoxérophiles avec 44 665 jeunes arbres forestiers, 75 402 arbustes forestiers, et 81 arbres et arbustes fruitiers et surtout, création d'une dynamique forestière avec l'association de ces arbres et arbustes ; landes à genêts et ajoncs, à bruyères et callunes, d'une forêt basse et d'une forêt haute - soit une 20aine d'espèces plantées en complément de la strate herbacée existante. La réussite des plantations est de l'ordre de 80% sans aucun entretien, ni arrosage. La couverture arbustive permet de créer rapidement une litière et de favoriser l'apport de matière organique. Par ailleurs, les plantations ont été réalisées sans destruction du sol et de la vie du sol avec plantations manuelles grâce à des houes forestières. Les cheminements d'1,50m seront gyrobroyés, et les sentes entretenues par le piétinement des usagers.

Des relevés faune-flore seront à réaliser dès l'année 2022, puis régulièrement afin de capitaliser l'évolution.

Coordonnées

Angers

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Fanny MAUJEAN - Directrice Parcs, Jardins et Paysages

02 41 22 53 01 - fanny.maujean@ville.angers.fr